

03 - Prendre la D120 sur la gauche, tourner rapidement à gauche et suivre le chemin de la Grelière au Godier qui monte jusqu'à la rue des Bertons.

Le lieu-dit « les Godiers » se trouve à l'emplacement d'une ancienne cité gallo-romaine aujourd'hui disparue.

Tourner à gauche et aussitôt à droite jusqu'à la rue de Belfond.

04 - Prendre à droite et aussitôt à gauche entre les maisons le **chemin des Anglais** – portion de l'ancienne voie romaine Limoges / Saintes. Elle a été utilisée par les Anglais pour quitter Angoulême à la fin de la guerre de Cent ans, d'où son nom.

05 - Tourner à droite rue des Sablons, puis remonter à droite la rue de Badoris jusqu'au passage protégé. Prendre à gauche avant la rue des Brandes. Poursuivre dans le bois et rejoindre la rue de la Touche qui vous emmène vers la D72.

06 - Traverser sur le passage piéton et suivre vers la droite le cheminement protégé jusqu'à un chemin sur la gauche. Descendre jusqu'à une intersection, tourner à droite puis à gauche sur la petite route qui mène à **l'écluse de Fleurac et les îles de la Charente**.

7 - Prendre à gauche l'ancien chemin de halage appelé « **la Coulée verte** » jusqu'au pont de Basseau.

Cet ancien gué (Basses eaux) fut transformé en pont par les Romains qui installèrent un port à cet endroit. Ce pont a longtemps été le seul sur la Charente avant le quartier de Saint-Cybard. Un bac l'a remplacé au XVII^{ème} siècle, un pont suspendu en 1852 avant la construction du pont actuel en 1894.

8 - Longer la Charente sur 1.5 km avant de remonter vers la mairie de Fléac.



Une question ?

MAIRIE FLÉAC

05 45 91 04 57

OFFICE DE TOURISME
DU PAYS D'ANGOULÊME

05 45 95 16 84

www.angouleme-tourisme.com
info@angouleme-tourisme.com

Avec la participation de :

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

ANGOULÊME
TOURISME



FF Randonnée
au d'Auvergne, une randonnée protégée
Charente

À LA
DÉCOUVERTE
des chemins



du Grand Angoulême

05

Fléac

CIRCUIT DES BORDS DE CHARENTE

Cette randonnée vous fera découvrir un riche patrimoine architectural, de beaux panoramas sur Angoulême, le vignoble, les îles et les bords ombragés de la Charente.

 À voir en chemin :

la mairie, l'église Notre-Dame, le Doyenné, le parc de Chalonne, les îles de Fleurac, les bords de Charente.



AVANT DE PARTIR

les infos pratiques

Départ : Mairie de Fléac

GPS : lat. 45.665425 long. 0.097395

Venir en bus : Möbius 5



11 km

distance



facile



3h

temps



balisage



soleil
ombre



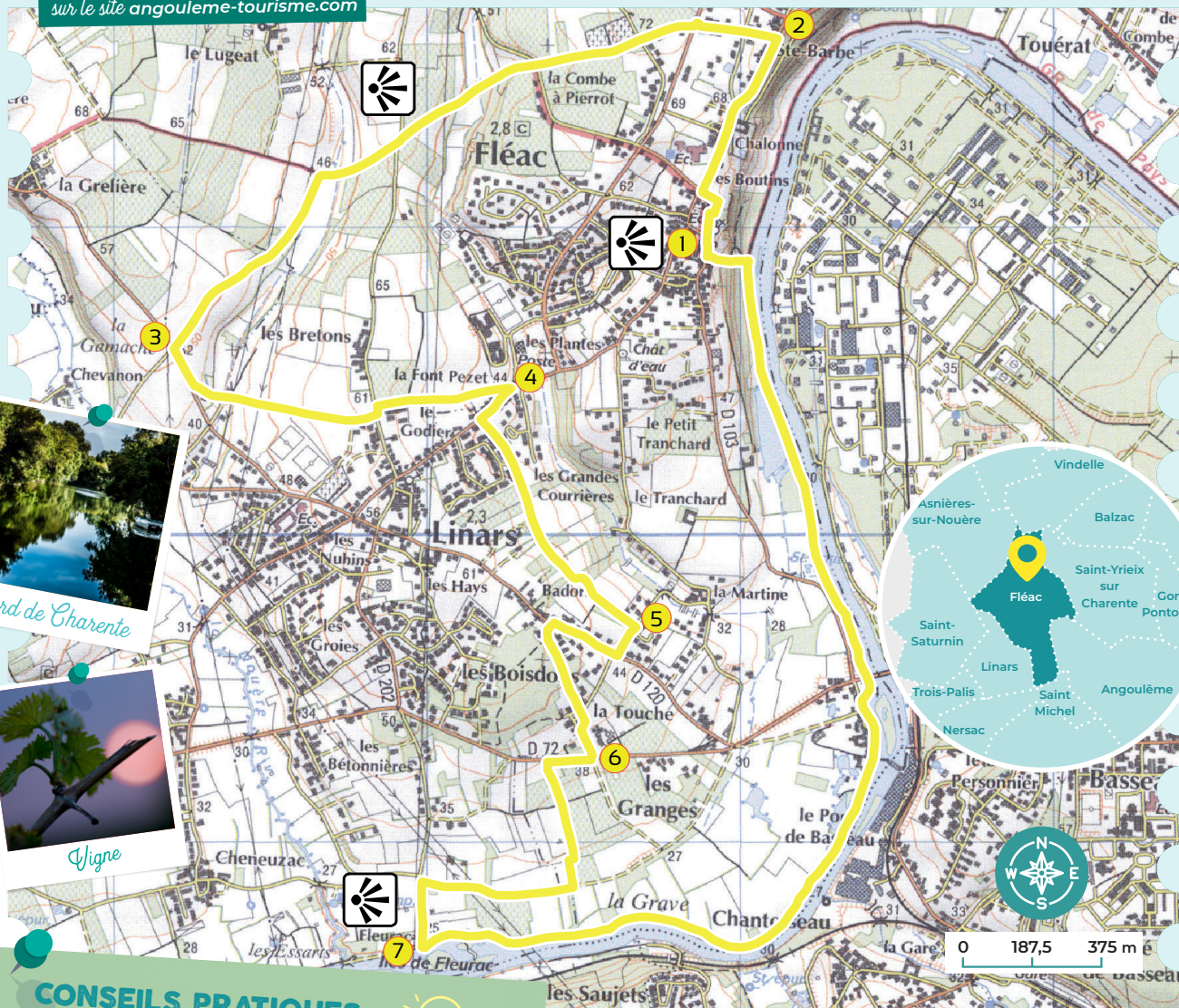
en famille

Grand
Angoulême



Téléchargez le tracé GPX

sur le site angouleme-tourisme.com



CONSEILS PRATIQUES & RECOMMANDATIONS

Nous vous invitons à respecter la nature :

- Respecter la faune et la flore
- Respecter l'élevage et les cultures
- Rester sur les sentiers balisés
- Ne pas faire de feu
- Ne pas camper
- Porter des chaussures adaptées
- Ne laisser aucun débris

CODE balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction



01 - Départ de la mairie.

Construit en 1852 par Jules Durandeau, cet hôtel particulier fut transformé en luxueuse pension de famille de 1918 à 1946 avant de devenir **Mairie** après 1945.

Passer devant l'**église Notre Dame** - son architecture témoigne de l'influence de la cathédrale Saint-Pierre dont elle adopta le voûtement en file de coupoles. L'autre élément remarquable est un ensemble de peintures murales datées du XV^{ème} siècle. Jouxant l'église, **le Doynné** daté des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles possède une très belle salle voûtée avec un puits intérieur et des meurtrières.

Continuer rue du château.

Le château (XIX^{ème}), propriété de la commune depuis 1996 est aujourd'hui une salle de réception ouverte à la location.

Prendre à droite la rue Saint-Barbe qui longe **le parc du Logis de Chalonne**.

Propriété de la famille de MONTGEON aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, ce logis fut restauré par le marquis de Montalembert au XVIII^{ème} siècle. Son dernier propriétaire l'a légué avec les terres à la commune en 1997.

02 - Prendre à gauche la rue des Saules jusqu'au cimetière - prudence en traversant la rue Nouvelle (D103) et la rue des Vergnes. Continuer tout droit par le chemin qui longe le cimetière.



À partir de là, vous suivez la ligne de crêtes offrant de **beaux points de vues sur le vignoble**. Traverser la route de la Combe à Pierrot puis la rue des Bertons.

À 300m environ, tourner à gauche.